

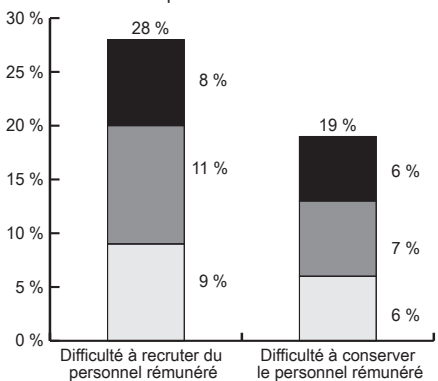
Recrutement et conservation du personnel rémunéré



Quel que soit l'étalon choisi, le personnel rémunéré fait partie intégrante du secteur sans but lucratif et bénévole. Selon l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles (ENONB) de 2003, presque la moitié (46 %) des quelque 161 000 organismes sans but lucratif et bénévoles du Canada comptent au moins un employé rémunéré. Le secteur dans son ensemble emploie un peu plus de 2 millions de personnes. Soixante-cinq pour cent du personnel rémunéré travaillant pour des organismes sans but lucratif et bénévoles occupent des postes permanents et 56 % travaillent à temps plein.

Dans le cadre de l'ENONB, on demandait aux organismes quels étaient les défis auxquels ils étaient confrontés face au recrutement du type d'employés rémunérés dont ils ont besoin. Vingt-huit pour cent des organismes disent avoir de la difficulté

Pourcentage du nombre d'organismes signalant des difficultés à recruter ou à conserver leur personnel rémunéré

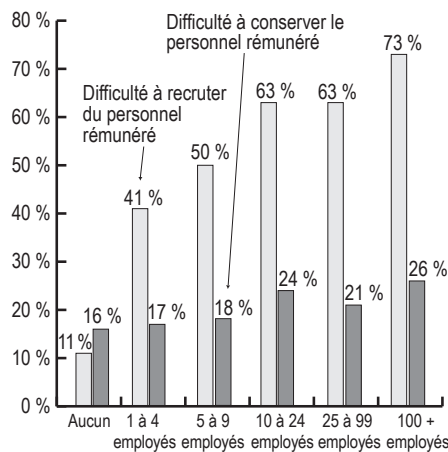


■ Problème grave ■ Problème modéré ■ Problème mineur

à cet égard et huit pour cent affirment qu'il s'agit d'un problème grave. On a aussi demandé aux organismes ayant un personnel rémunéré s'ils avaient de la difficulté à conserver leur personnel. Dix-neuf pour cent d'entre eux disent que oui et 8 % affirment que le problème est grave.

Globalement, les problèmes liés au personnel rémunéré sont moins fréquents que les autres types de problèmes liés aux moyens structurels. Les problèmes liés au personnel rémunéré sont néanmoins considérables pour certains organismes.

Pourcentage du nombre d'organismes éprouvant des difficultés liées au personnel rémunéré, en fonction de l'effectif en personnel*



* Les effectifs en personnel sont fonction du nombre d'employés rémunérés qui reçoivent un T-4. Par conséquent, les 16 % d'organismes de la catégorie « aucun employé rémunéré » qui signalent des difficultés à conserver leur personnel doivent avoir au moins un employé rémunéré qui ne reçoit pas de T-4 (p. ex., un sous-traitant).

Taille de l'effectif des bénévoles

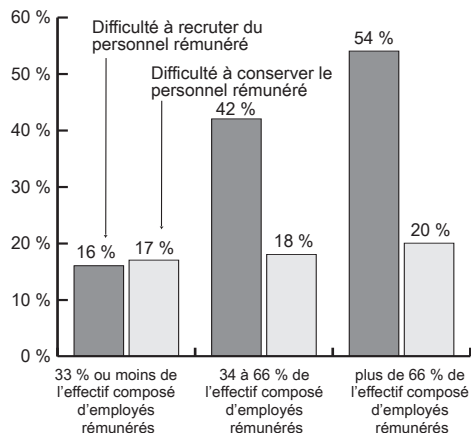
De manière générale, plus un organisme compte de personnel rémunéré et plus il est susceptible d'avoir des problèmes liés au recrutement et à la conservation de son personnel. Quarante-et-un pour cent des organismes comptant de un à quatre employés rémunérés ont des difficultés à recruter leur personnel rémunéré. Le pourcentage grimpe à 50 % chez les organismes comptant de cinq à neuf employés, à 63 % chez ceux ayant de 10 à 99 employés et à 73 % chez ceux comptant au moins 100 employés. La relation entre le nombre d'employés d'un organisme et les problèmes de conservation des employés est moins évidente. Dix-sept pour cent des organismes comptant de un à quatre employés disent que c'est un problème pour eux. Le pourcentage passe à 26 % chez les organismes comptant au moins 100 employés.

Dépendance à l'égard du personnel rémunéré

Plus le pourcentage de l'effectif en personnel d'un organisme est composé de personnel rémunéré (par opposition aux bénévoles) et plus l'organisme sera dépendant à l'égard de son personnel rémunéré. Plus un organisme est dépendant à l'égard de son personnel rémunéré et plus il est susceptible d'éprouver de la difficulté à recruter et à conserver son personnel. C'est particulièrement

Recrutement et conservation du personnel rémunéré

Pourcentage du nombre d'organismes éprouvant des difficultés liées au personnel rémunéré, en fonction du pourcentage de l'effectif en personnel composé d'employés rémunérés



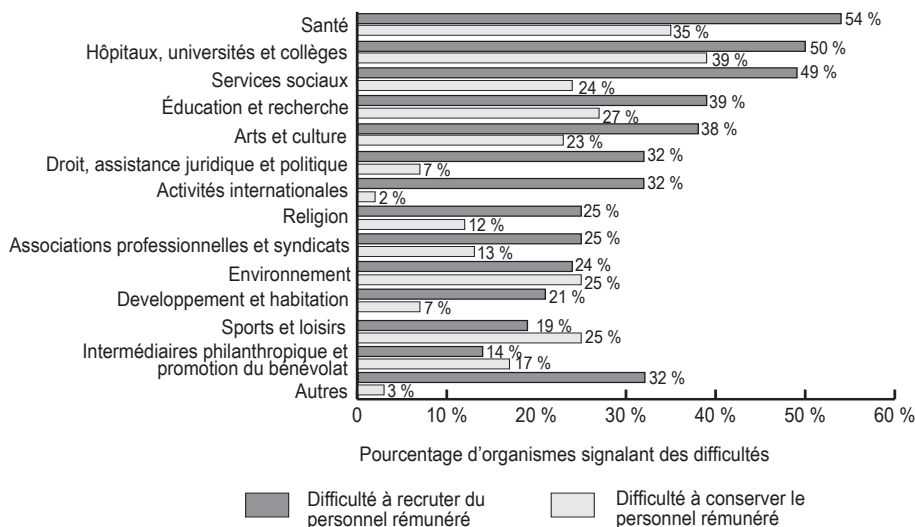
le cas pour le recrutement du personnel rémunéré. Par exemple, chez les organismes dont le personnel rémunéré représente moins du tiers de l'effectif en personnel, 16 % affirment que le recrutement du personnel présente des problèmes pour eux et 17 % disent que la conservation du personnel est un problème. Toutefois, chez les organismes dont le personnel rémunéré représente au moins les deux tiers de l'effectif en personnel, 54 % disent que le recrutement du personnel présente des difficultés et 20 % disent que c'est la conservation du personnel qui pose un problème.

Domaine d'activité

Les organismes actifs dans les domaines de la santé (54 %) et celui des services sociaux (49 %) ainsi que ceux du domaine des hôpitaux, universités et collèges (50 %) sont les plus susceptibles d'éprouver des difficultés à recruter le type de personnel rémunéré dont ils ont besoin. Les hôpitaux, universités et collèges (39 %) et les organismes du domaine de la santé (35 %) sont aussi plus susceptibles d'avoir de la difficulté à conserver leurs employés. Cela n'a probablement rien de surprenant étant donné que ces organismes tendent à avoir un grand effectif en personnel et à être les plus dépendants face à leur personnel

rémunéré. À l'inverse, les organismes œuvrant dans les domaines des sports et des loisirs (19 %) et ceux du domaine des intermédiaires philanthropiques et de la promotion du bénévolat (14 %), qui tendent à avoir des effectifs en personnel plus petits et à dépendre davantage de leurs bénévoles, sont les moins susceptibles d'éprouver de la difficulté à recruter du personnel rémunéré. Par rapport au secteur dans son ensemble, les organismes du domaine des sports et des loisirs et ceux du domaine des intermédiaires philanthropiques et de la promotion du bénévolat, de même que ceux du domaine de l'environnement, sont aussi plus susceptibles d'éprouver des difficultés à conserver leur personnel plutôt qu'à le recruter. △

Pourcentage du nombre d'organismes éprouvant des difficultés liées au personnel rémunéré, en fonction du domaine d'activité



L'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles (ENONB) a été effectuée par un consortium d'organismes : Imagine Canada (autrefois le Centre canadien de philanthropie), l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale à l'Université du Québec à Montréal, la Canada West Foundation, le Conseil canadien de développement social, le Capacity Development Network (Réseau de développement des moyens d'action) de l'Université de Victoria, le Community Services Council (Conseil des services communautaires) de Terre-Neuve et Labrador, le Voluntary and Non-profit Sector Organization of Manitoba (Organisme du secteur bénévole et sans but lucratif du Manitoba), la School of Policy Studies (Faculté de politiques publiques) de l'Université Queen's et Statistique Canada.

Forces vitales de la collectivité : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles, consultable à www.nonprofitscan.ca, contient une synthèse des conclusions de cette enquête.

Imagine Canada
Give. Volunteer. Engage.
Donner. S'engager. Agir.

Imagine Canada
425, avenue University, bureau 900
Toronto (Ontario) M5G 1T6
Téléphone: (416) 597-2293
Numéro sans frais : 1-800-263-1178
Télocopieur : (416) 597-2294
Courriel : info@imaginecanada.ca

Financé par le gouvernement du Canada dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire.

Canada